**SYNTHESE CHAPITRE 16 :**

**LES TRANSFORMATIONS NUMERIQUES ET LES NOUVELLES RESPONSABILITES DES ORGANISATIONS**

# L’utilisation des données numeriques et strategiques

### Les données personnelles

**Indirectes**

Ex : N° tél, mail, plaques d’immatriculation…

**Directes**

Ex : Nom, Prénom

### Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données

C’est le cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Toutes les organisations recueillant des données personnelles sont dans l’obligation de respecter ces règles sous peine de lourdes sanctions.

|  |  |
| --- | --- |
| **Droits des utilisateurs** | **Devoirs des organisations** |
| - Droit d’accès.  - Droit d’opposition.  - Droit de rectification.  - Droit à l’oubli.  - Droit à la portabilité.  - Droit au refus de profilage.  - Droit à la limitation du traitement des données.  - Droit de transférer ses données. | - Constituer un registre des données.  - Garantir l’accès, la modification, la restitution et la suppression des données.  - Recueillir et prouver le consentement des individus.  - Sécuriser les données contre le vol, les pertes ou la divulgation.  - Documenter les procédures de protection.  - Notifier sous 72 heures les risques d’atteinte à la vie privée.  - Désigner un délégué à la protection des données. |

### Le patrimoine informationnel

Doit être sécurisé à la création de l’information, pendant le traitement, pendant la diffusion, pendant la conservation

Doit être sécurité au niveau

* Technique
* Juridique

Il est composé de données stratégiques nécessaires à son activité

# Les blockchain (chaine de blocs)

Technologie complexe de stockage et de transmission d’infos

Utilisation dans divers domaines : banque, logistique, santé…

Les données sont cryptées et ne peuvent être modifiées ou altérées

Les données sont fractionnées et stockées sur une multitude de serveurs.

# la transparence des algoritmes

Algorithme : suite d’instructions qui permet d’automatiser la résolution d’un problème (sorte de mode d’emploi qui indique les étapes à suivre

Objectif : prouver qu’il n’y a pas eu de discrimination et que les décisions algorithmiques sont logiques et non arbitraires

Doit être informé :

* Lorsqu’une décision administrative a été prise par un algorithme
* Qu’il peut obtenir les règles et principes de mise en œuvre du traitement algorithmique

Droit des individus